

la feuille & l'aiguille

éditorial

La carte de la biodiversité

Visite du site forestier expérimental du CNRS à Puéchabon (Hérault) le 8 octobre. Session Carbone 1 : « Carbone et forêt méditerranéenne : l'état des connaissances » le 17 octobre à Montpellier (Hérault). Session Carbone 2 : « Carbone et forêt méditerranéenne : itinéraires techniques et financements » le 28 novembre à Marseille (Bouches-du-Rhône). Journée d'information et de dialogue sur les Obligations réelles environnementales le 9 décembre à Vergèze (Gard). En cet automne 2019, notre association n'est pas restée les deux pieds dans la même botte !

Entrée par le carbone d'un côté, entrée par la biodiversité de l'autre. Dans les deux cas, le même objectif d'une forêt plus forte, plus résiliente, plus diverse, plus multifonctionnelle, mieux protégée et plus vivante. Et, dans les deux cas, le dénominateur commun de la biodiversité.

Les deux premières journées « Carbone » l'ont démontré : la biodiversité, les mélanges d'espèces et la diversité des structures sont un atout dans la démarche carbone. Un exemple parmi tant d'autres : l'effet négatif du stress hydrique sur la décomposition de la litière est réduit par la diversité de la litière donc des espèces d'arbres et d'arbustes qui constituent le peuplement. Vertu des mélanges, cette diversité est aussi favorable sur le carbone et l'azote de la litière, donc sur l'équilibre et la fonctionnalité de l'écosystème sol.

Centrée sur la biodiversité et les fonctions écologiques, la journée ORE a apporté nombre d'illustrations des bénéfices d'une forêt biodiverse : « une meilleure croissance, un meilleur état sanitaire, une meilleure utilisation des ressources, une optimisation de la séquestration du carbone », pour reprendre la liste non exhaustive rédigée par un propriétaire forestier.

Face aux incertitudes et aux menaces du changement climatique, il apparaît de plus en plus que la biodiversité constitue un atout prioritaire pour l'avenir des forêts. Comme nous l'avons dit à l'occasion de « Carbone 1 », la biodiversité est le moteur, ou plutôt « l'assurance » du bon fonctionnement de l'écosystème forestier. Alors, oui, continuons de porter le message d'intégrer pleinement la biodiversité dans la gestion durable et multifonctionnelle des forêts méditerranéennes, de jouer résolument la carte de la biodiversité.

Charles DEREIX

Président de Forêt Méditerranéenne

Obligations réelles environnementales

L'ORE : gadget ou levier ?

La journée que Forêt Méditerranéenne a organisée le 9 décembre à Vergèze dans le Gard, avec l'aide du ministère de la Transition écologique et solidaire et de la Source Perrier (Nestlé Waters Supply Sud), et en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, a rassemblé près de 80 personnes. Elle a été riche d'informations et d'échanges animés.

Propriétaire de ma forêt ? Ma forêt appartient aux vers de terre, aux sangliers... Moi je suis le jardinier de ma forêt. Lauréat du prix du Trophée de la biodiversité pour la sylviculture 2019, organisé par la Région Occitanie, Laurent Cazal, appuyé par son épouse Anne-Marie, façonne une forêt « favorable pour l'environnement, le stockage du carbone et pour le forestier. » Il plante chaque année un à deux ha (cypres vert et feuillus divers), il creuse des mares, il installe des équipements pour les espèces animales menacées... « J'ai tout intérêt à contractualiser, et je compte bien que le Conservatoire d'espaces naturels vienne très vite chez moi pour bâtir une ORE ». Christian Viala vient d'établir un Plan simple de gestion (PSG) pour sa forêt (70 ha) avec le Centre national de la propriété forestière (CNPFF), il a convaincu ses voisins de faire de même. Sa forêt comprend une grande variété d'espèces, et de magnifiques chênes pubescents dans les fonds de vallons. Il souhaite introduire des moutons pour garder une forêt ouverte. Il a déjà créé ou élargi 8 km de chemins. Il souhaite aussi mieux accueillir les promeneurs. « La forêt, ça n'est pas que des arbres, j'aimerais mettre en place une gestion durable des plantes aromatiques : thym, lavandin, immortelles, romarin, ou encore des amandiers pour une forêt vraiment multifonctionnelle... Je suis prêt à chercher l'accord partenarial qui peut être bâti sur ces idées. »

Directeur du site de La Source Perrier de Vergèze, Hervé Levis voit l'ORE comme une opportunité s'intégrant dans le projet que porte l'entreprise depuis plus de 30 ans d'inscrire la Source Perrier dans une démarche environnementale, et de l'afficher clairement. Il s'engage à mener à son terme le travail de description et de réflexion, déjà bien avancé par son équipe et le CEN Languedoc Roussillon, et à signer une ORE pour dix ans dans les six mois : la première ORE forêt !

Dire que tous les propriétaires partagent l'envie d'ORE manifestée par M. et Mme Cazal, M. Viala et M. Levis serait mentir. « Que m'apporte l'ORE ? Est-ce que ça vaut le coup que je m'engage dans la durée, et que j'engage mes successeurs ?... », ces questions sont souvent revenues. Dans cette phase de démarrage, la souplesse de l'outil, la liberté avec laquelle il peut être conçu, créent un sentiment de flou. Différentes questions ont été posées sur le contenu de l'ORE : sur la chasse, sur des pénalités en cas de non-respect des engagements, sur son devenir si le co-contractant disparaît... Surtout, la demande d'un retour financier vers le propriétaire, le souhait d'un financement dédié a été très systématiquement exprimé. « Ma forêt me coûte et ne me rapporte rien [c'est effectivement souvent le cas en région méditerranéenne]. Les études naturalistes, c'est bien, mais ensuite il faut des sous pour réaliser les travaux : comment je fais ? » On peut se demander si le passif de Natura 2000 ne nourrit pas encore le sentiment qu'une approche environnementale est porteuse de contraintes. Il faut entendre ces doutes, il faut répondre à ces questions. Plusieurs fois, a été rappelée la caractéristique première de l'ORE d'être strictement volontaire : ne l'envisage que le propriétaire qui la voit comme un moyen d'atteindre les objec-

tifs qu'il assigne à sa forêt. Elle ne s'impose à personne.

Certains points ont été partagés. L'ORE ne se substitue à rien, elle est un outil complémentaire pour créer autre chose. Par rapport à un contrat Natura 2000 ou à une MAE, elle peut soutenir des actions en faveur d'espèces ou de milieux non reconnus comme d'intérêt communautaire ; elle peut inscrire dans une plus longue durée les actions ayant bénéficié d'un financement public. L'ORE peut s'intégrer dans une démarche territoriale et concourir aux objectifs portés par la collectivité à travers son plan de développement durable, son projet de territoire, et bénéficier alors de financements instaurés dans ce but. Ni trop courte, ni trop longue, sa durée mérite d'être calée sur celle du document de gestion durable. En forêt privée, l'ORE devrait être présentée au propriétaire au moment où celui-ci entreprend de rédiger ou de modifier son PSG, et permettre ainsi de coupler les diagnostics PSG et ORE ; elle doit être modifiable en cours de vie, en fonction des événements, comme l'est le PSG.

La forêt, c'est le domaine du temps long. Il faudra plus d'une journée, aussi intéressante fut elle, pour installer sereinement l'Obligation réelle environnementale dans la panoplie des outils à la disposition des forestiers.

Charles DEREIX



© L. Amandier

Trimestriel édité
par l'association
forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org
Internet : www.foret-mediterraneenne.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €
Directeur de la publication : Gilles Bonin
Rédaction : Denise Afxantidis
Imprimeur : JF Impression
Garosud 296 rue P. Lumumba
34075 Montpellier cedex 3
Dépôt légal : 20 septembre 2018
ISSN : 1155-2506
Commission paritaire : 0222 G 88729

5^e Journées techniques du liège

Les suberaies face au changement climatique

L'actuelle tendance vers l'utilisation de produits naturels est certainement porteuse d'avenir pour le liège, mais le changement climatique serait-il un frein à ce développement ? Pour répondre à cette interrogation la 5^e édition des Journées techniques du liège, organisée par le Syndicat mixte du massif des Maures, et qui a eu lieu les 3 et 4 octobre 2019 à Ramatuelle dans le Var, a abordé deux thématiques : la santé et l'économie du liège.

Quelles soient vues par des territoires différents tels l'Algérie, la Corse, les Pyrénées Orientales et le Var, les difficultés d'exploitation du liège suite à la déprise agricole sont une constante. Côté santé des suberaies, les problèmes abiotiques et biotiques présentés par Jean-Baptiste Daubrée du Département Santé des Forêts du ministère de l'Agriculture, puis les interactions entre incendies et sécheresse vues par Michel Venetier de l'IRSTEA, laissent à penser qu'il faut s'occuper très sérieusement de l'amélioration et du maintien des forêts existantes. Côté régénération, le chêne-liège ayant tendance à perdre ses capacités à rejeter de souche, des études sont en cours sur la sélection des plants et les techniques de replantation.

Après un déjeuner « grande classe », une visite sur un terrain récemment incendié a permis de percevoir l'extraordinaire capacité de résilience de l'espèce. Les participants se sont initiés, sous la direction de Christophe Drénou du Centre national de la propriété forestière, à la Méthode Archi qui permet d'estimer visuellement l'état de santé des arbres. Ils ont ensuite admiré une levée de liège réalisée à l'aide d'une toute nouvelle tronçonneuse adaptée et de ses accessoires : le produit miracle pour alléger le travail des leveurs semble enfin avoir vu le jour ! Sa commercialisation est à venir, nous explique Ramon Santiago du *Centro de Investigaciones Científicas y*



Photo : Ramon Santiago fait la démonstration de levée de liège avec la nouvelle tronçonneuse COVELESS 3C18 qui présente un dispositif de contrôle de la profondeur. Photo D. Afxantidis.

Tecnológicas de Extremadura à Mérida en Espagne.

Vent en poupe pour le liège

Le volet économique était réservé pour le lendemain. Les utilisations du liège en maroquinerie, décorations murales, les réalisations artistiques et leurs axes de développement ont été abordées.

Actuellement le plus grand marché est le bouchonnage. Les entreprises française et sarde, DIAM et GANAU, se sont engagées dans la très haute technologie et leurs présentations furent impressionnantes, mais pas autant que leurs discours : le marché est porteur, ils ont besoin de liège. Le représentant sarde n'a pas manqué d'exhorter « les français à chercher tous les moyens possibles pour sauvegar-

der et développer leurs suberaies et reprendre la tradition d'exploitation du liège. »

Par ailleurs, délaissé par l'arrivée des dérivés du pétrole, le liège attire de nouveau les bâtisseurs.

C'est un matériau phonique, insensible à l'eau et doté d'une inertie suffisante pour isoler du froid et, mieux encore que d'autres produits, de la chaleur. Diverses expériences locales d'utilisation en isolation extérieure et intérieure par liège aggloméré et liège expansé ont été présentées, avant qu'Olivier Gaujard, directeur de Fibois Sud, n'exprime le grand intérêt que la profession a décidé de porter à ce produit.

En conclusion de ces échanges l'avenir est prometteur mais il faut alléger les difficultés administratives, de production technique, ou encore celles liées au grand morcellement des propriétés. Le contrat de transition écologique signé par le Syndicat des Maures et le ministère de la Transition écologique devrait aider les acteurs locaux à répondre aux attentes des professionnels.

A suivre...

Katia LAGARDE
ASL Suberaie Varoise

AG de Forêt Méditerranéenne

La forêt de Roussillon, un exemple !

La 42^e Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne s'est tenue cette année dans le Vaucluse. Ce samedi 26 octobre 2019 a débuté avec la présentation d'une Success Story dans les Ogres à Roussillon dans le Vaucluse et s'est poursuivi par une riche réunion sur les actions et les perspectives de notre association pour l'année 2020.

Le regroupement des propriétaires de près de la moitié de la surface forestière privée de Roussillon et Goult (Vaucluse) pour gérer ensemble les pinèdes est une démarche exceptionnelle en France. Voilà pourquoi l'association Forêt Méditerranéenne a voulu tenir son assemblée générale à Roussillon, accueillie généreusement par la commune, sur la suggestion de Denis Danset, adhérent et également président de l'Association syndicale libre du massif des Ogres. Ce regroupement est en effet la solution pour améliorer des pinèdes morcelées, menacées par l'incendie et situées sur des zones à haute valeur paysagère et environnementale. Les membres de l'association voulaient comprendre comment cette initiative était née et comment cela fonctionne. A l'origine, un projet européen Qualigouv, initié par l'Association internationale forêts méditerranéennes (AIFM), et un partenaire (Parc naturel régional du Luberon), qui choisit une opération pilote en forêt privée. L'opération est confiée au Centre régional de la propriété forestière, en la personne de Gilles Martinez (administrateur de Forêt Méditerranéenne) qui convainc un à un les propriétaires de petites parcelles de les gérer ensemble au sein de l'Association syndicale libre des Ogres (ASL), grâce à un Plan

simple de gestion (PSG) sur 10 ans. Actions poursuivies par l'organisation de chantiers démonstratifs. Tout récemment, le président actuel de l'ASL, Denis Danset, fait agréer un avenant au PSG pour agréer 50 propriétaires supplémentaires, ce qui porte la surface totale gérée par l'ASL à 520 ha, soit la moitié des surfaces boisées de la commune. Olivier Chandioix de la société Alcina (et adhérent de Forêt Méditerranéenne), rédacteur du PSG, organise deux chantiers par an en prenant en compte les aspects sylvicoles, paysagers et environnementaux plus les desiderata des propriétaires ! Il ressent « une véritable dynamique chez les propriétaires qui va au-delà de la simple récolte de bois pour privilégier l'amélioration de leur cadre de vie ». A l'issue de cette visite, Charles Dereix, le Président de Forêt Méditerranéenne, pouvait légitimement se réjouir de la réussite de cette démarche de développement local et exprimer le vœu qu'elle puisse être reproduite sur de nombreux autres sites forestiers de l'arc méditerranéen.

L'après-midi a été consacrée aux nombreux projets de l'association Forêt Méditerranéenne : fixation du carbone en forêt, bilan suite aux incendies, voyage en Sardaigne, évolution des publications...

Louis-Michel DUHEN



Photo : Aline Salvadon du parc du Luberon, informe les participants sur les richesses environnementales du Val des fées, notamment deux espèces rarissimes en région Sud : le Cricket des joncs, présent seulement à Roussillon et en Camargue, et la Bassie à feuilles laineuses, plante protégée caractéristique des milieux sableux.

© LM Duhén.

Le liège dans la construction

Quinze jours après les journées techniques de Ramatuelle, se tenaient à Gap les Rencontres régionales de la filière bois. Sans hésiter le chêne-liège est parti à l'assaut des Alpes pour présenter ses atouts au monde du bâtiment. Un petit stand y a reçu un excellent accueil tant les besoins en isolation naturelle sont d'actualité. L'ensemble de la profession se penche sérieusement sur ce produit haut de gamme qui n'a d'inconvénient qu'un prix de revient élevé, largement compensé par la pérennité de ses qualités. Un groupe de travail s'est réuni en décembre pour lancer une synergie entre producteurs et utilisateurs.

Journée « Carbone et forêt méditerranéenne » à Marseille

Projets carbone en forêt : une réalité

Après avoir fait le point sur l'état de la recherche lors d'une visite de terrain à Puéchabon dans l'Hérault puis lors d'une journée en salle à Montpellier, Forêt Méditerranéenne a traité des itinéraires techniques et des financements de l'atténuation, le 28 novembre 2019 à Marseille.

Un premier projet forestier « Label Bas Carbone » à Anzy (Rhône), validé le 25 novembre, financé par une start-up locale, Codeo ; plusieurs autres en cours de labellisation dans le Massif Central financés par le groupe La Poste ; trois projets de boisement et de balivage au profit d'une coopérative basque pour compenser les émissions du G7 à Biarritz ; une aide financière de ASO (Tour de France) pour des opérations forestières en forêt privée autour du Mont Ventoux... La compensation carbone au bénéfice de la forêt devient une réalité. Voilà de quoi motiver la centaine de participants venus pour « y voir plus clair et savoir comment s'y prendre ».

Un remarquable éclairage

Dès le début, des éclaircissements sur le contexte et l'état des lieux des initiatives prises sur le plan international et national, ont été magistralement apportés par Julia Grimault de I4CE, institut de recherche et d'expertise technique indépendante sur le climat. En résumé, la situation de la planète est préoccupante, les objectifs ambitieux ne seront peut-être pas atteints, la forêt a un rôle prépondérant à jouer car elle capte le carbone, le séquestre dans les arbres puis le stocke dans les produits bois qui en sont issus, et dont une partie peut aussi se substituer à des énergies fossiles avec un meilleur bilan puisque « renouvelables ». A côté des aspects réglementaires et fiscaux, mis en place avec difficultés par les Etats, des dispositifs vertueux d'atténuation sont financés par les émetteurs de carbone. Cette compensation peut se faire, notamment, grâce à des projets forestiers. Indépendamment des actions de compensation obligatoire – assumées par des entreprises qui doivent se mettre en règle car ce sont des émetteurs importants – il existe une demande « volontaire »

exprimée par des entreprises, des particuliers et des collectivités soucieux de neutraliser leurs impacts. Le prix de la tonne de carbone qui s'établit selon les règles de l'offre et de la demande reste faible (entre 4 et 13 € en moyenne). Les sommes financent principalement des projets d'évitement de la déforestation, de gestion forestière améliorée, des boisements et des plantations agroforestières. Si la moitié des financeurs sont européens, seuls 2% des sommes sont mises en œuvre en Europe. Mais Julia Grimault relève des points positifs. La demande volontaire plus souple à satisfaire et le consentement à payer des acheteurs potentiels s'accroissent ; le marché s'organise avec la définition de labels, et les co-bénéfices apportés par la forêt (biodiversité, eau, sols, aspects socio-économiques) sont de plus en plus valorisés. Cela est favorable à la forêt méditerranéenne d'autant plus que les territoires s'emparent du sujet.

Action !

Les forestiers doivent donc se mettre au travail comme l'ont fait ceux qui ont contribué à la naissance du Label Bas Carbone porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Ce label met en place un cadre transparent offrant des financements à des projets locaux de réduction d'émission de gaz à effet de serre et récompensant des comportements vertueux. Ghislain Ferran, chef du bureau Marchés du carbone du MTES, nous invite à aller sur le site¹ pour suivre le bon parcours. Déjà trois méthodes sur la forêt, élaborées par la forêt privée (boisement, reboisement, balivage), sont disponibles. Mais d'autres, plus adaptées au monde méditerranéen (sylviculture préventive, enrichissement, agroforesterie, subériculture...), peuvent être étudiées, comme l'a indiqué Olivier

Gleizes, ingénieur au Centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'Occitanie.

Profiter d'un effet de levier

Un projet de compensation carbone doit être « additionnel » (pratiques nouvelles apportant un « plus carbone »), transparent (la quantité de CO₂ réduite ou séquestrée doit pouvoir être mesurée), et vérifiable par l'audit d'un tiers indépendant au bout de cinq ans ; et doit aussi garantir l'unicité des crédits carbonés qu'il délivre (un crédit = une tonne de CO₂ évitée).

Mais lorsqu'une forêt est déjà gérée, comment mettre en évidence l'additionnalité ? A l'aide de modèles, Thierry Sardin (Office national des forêts) nous a montré que le forestier aurait à l'avenir à faire des choix selon les essences et les stations, entre les aspects séquestration dans le tronc et les feuillages et le stockage sous forme de produits bois, conditionné par la production de bois d'œuvre, tout en tenant compte des risques propres à notre région (incendie, dépérissement...) préjudiciables au bilan carbone. Il souhaite une clarification sur l'aspect substitution du bois énergie au pétrole. Raphaël Bec (CRPF) a montré que le carbone constitue un levier pour développer une véritable sylviculture du pin d'Alep. Ils ont incité à une réflexion sur la gestion sur plusieurs cycles, le stockage du carbone dans le sol étant plus important sous une forêt âgée.

La réflexion sur le carbone est aussi un révélateur de tous les co-bénéfices apportés par la forêt : paysage, eau, sol... Coralie Humbert (Métropole Aix Marseille Provence) a souligné ce caractère transversal de la forêt « à la fois victime et source de solutions », qui est prise en compte dans les cinq axes du Plan Climat Air Energie, avec quatre actions spécifiques. Nicolas Oudart a indiqué que le Conseil régional



Photo : La journée « Carbone 2 » s'est déroulée à l'Hôtel du Département des Bouches-du-Rhône, où Didier Réault (Vice Président) nous a accueillis.

Photo L. Amandier.

Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dépensera la moitié de son budget dans les cinq axes du Plan Climat où la forêt a toute sa place. Dans le cadre de la Convention interrégionale du Massif des Alpes, le CRPF en partenariat avec la collectivité locale, a utilisé des crédits fournis par le Tour de France pour conduire des itinéraires fixant du carbone additionnel, tout en accroissant les surfaces gérées durablement sur le secteur du Ventoux et en encourageant des partenariats propriétaires gestionnaires et entreprises, selon Haïmad Baudriller-Cacaud (CRPF).

Pour que leurs démarches soient véritablement vertueuses, il importe que les entreprises intéressées par un projet carbone entrent dans les actions de compensation après avoir épuisé en interne les voies de l'évitement et de la réduction de leurs émissions. Cela fut concrètement illustré par la politique que mène le groupe La Poste depuis 2004 en motivant et associant étroitement le personnel sur les choix à opérer. Tout en devenant le principal acteur national de la compensation Carbone en forêt avec 137 hectares réalisés avant l'apparition du Label, le groupe a conduit des actions de prévention (éco-conception des produits, éco-conduite des personnels), de mesures et de réductions d'émission (baisse de

température dans les bureaux, flotte de véhicules électriques la plus importante au monde), comme l'a indiqué Maria-Dolores Calmes.

Au final, l'un des 13 élèves ingénieurs forestiers d'Agro ParisTech présents est venu dire combien ces informations allaient leur être utiles dans leur futur métier et, avec la fraîcheur de la jeunesse, il a rappelé l'importance pour chacun de réduire son empreinte. Encore une fois, une journée Forêt Méditerranéenne se termine par un appel à l'action, avec un beau challenge en perspective : le prochain Congrès mondial de la Nature (UICN) à Marseille et les nombreuses émissions à compenser, souligné par notre hôte Didier Réault, vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, qui nous a magnifiquement reçu dans ses locaux.

Prochain épisode : le stockage carbone dans le matériau bois et le débat sur la bonne ou moins bonne substitution du bois énergie aux énergies fossiles, au premier trimestre 2020.

Louis-Michel DUHEN

Les présentations des journées Carbone 1 et 2 sont sur notre site : www.foret-mediterranee.org
Rubrique « Nos manifestations »

1 - <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/label-bas-carbone>

rencontres

Le 25 janvier 2020 - Paris (75006)
Mobilisations et conflits forestiers hier et aujourd'hui : résistances, participations et contestations
Infos : *Groupe d'histoire des forêts françaises*
<https://ghff.hypotheses.org>

Du 27 au 31 janvier 2020
Avignon (84)
Colloque :
"La génétique à la rescousse pour une gestion durable des forêts dans un monde qui change"
Infos : <https://colloque.inra.fr/confgentree2020/>
Mél : bruno.fady@inra.fr

Le 29 janvier 2020 - Paris
Séance publique de l'Académie d'Agriculture française
Les enjeux du carbone : la filière "forêt-bois" peut-elle faire mieux pour le climat ?
Pour en savoir plus :
<https://bit.ly/2rPiACQ>

Du 4 au 8 mai 2020
Paphos (Chypre)
Conférence internationale :
« Menaces pour les écosystèmes végétaux liées à la pollution atmosphérique »
Infos :
<http://www.ozoneandplants2020.com>

Du 11 au 19 juin 2020 - Marseille (13)
Congrès mondial de la nature de l'UICN
Infos : <https://www.iucn.org/fr/la-propos/congres-mondial-de-la-nature>

Du 22 au 24 juin 2020
Nancy (54)
7^e atelier REGEFOR :
« Forêts en crise, relevons le défi »
Infos : *GIP Ecofor*
alexandra.barnoux-hosoda@gip-ecofor.org

expo

Du 7 au 19 février 2020
Avignon (84)
Exposition « Extraits de forêt »
Infos : www.davidtresmontant.com
Voir ci-contre.

voyage

Mai 2020 (semaine 21)
Sardaigne (Italie)
Tournée annuelle de Forêt Méditerranéenne
Infos : *Forêt Méditerranéenne*
Bientôt les infos en ligne :
www.foret-mediterranee.org
Tél. : 04 91 56 06 91

A lire ...

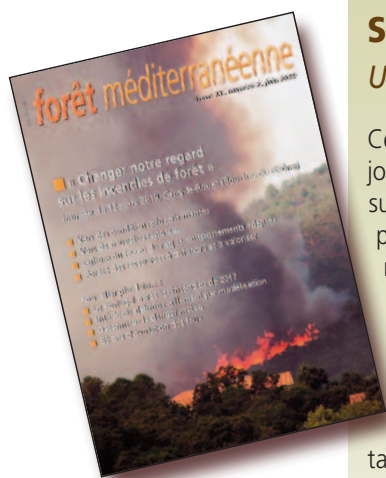
Changer notre regard sur les incendies de forêt

Un numéro spécial de la revue *Forêt Méditerranéenne*

Ce numéro de notre revue *Forêt Méditerranéenne* rend compte de la journée que nous avons organisée le 12 mars 2019 à Carry-le-Rouet sur le thème « Changer notre regard sur les incendies de forêt ». Les progrès en matière de prévention et de lutte de ces dernières décennies sont mises à mal par de nouvelles conditions : urbanisation, modification du couvert végétal et changement climatique. Nous ne pouvons plus exclure la possibilité d'incendies catastrophiques et meurtriers. Nous avons conçu ce numéro à la fois comme une alerte, face à ces conditions de plus en plus alarmantes, et comme une contribution à des solutions qu'il s'agit, pour certaines, de confirmer et d'avoir le courage de mettre réellement en place — c'est le cas en particulier des obligations légales de débroussaillage si peu, si insuffisamment appliquées — pour d'autres d'affiner, d'expérimenter puis de développer.

Forte de ce recueil d'information et de propositions, notre association compte bien poursuivre l'action de sensibilisation qu'elle a entamée, avec sa note d'alerte d'avril 2019, auprès du Parlement, des administrations nationales, régionales et départementales, des collectivités territoriales et de l'ensemble des parties prenantes. Pour que les décisions appropriées soient prises et que les ressources de notre forêt méditerranéenne soient défendues et valorisées à leur juste valeur.

Forêt Méditerranéenne, tome XL, n°2, juin 2019, 120 pages.
Abonnement annuel (4 n°) : 40 € (tarif normal), 30 € (tarif adhérent)
Prix du numéro : 20 €
Mél : contact@foret-mediterranee.org



A noter sur vos agendas

Une exposition qui donne la parole à la forêt méditerranéenne « Extraits de forêt »

(peintures, collages, dessins, gravures de David Tresmontant et animations) en partenariat avec l'association Forêt méditerranéenne et la ville d'Avignon

Du 7 au 19 février 2020 à Avignon

Cloître Saint Louis 20 rue du Portail Boquier
(Intramuros à 300 m de la gare centre)

La forêt parle-t-elle ? Pour le savoir, il faut l'écouter, la regarder, la sentir, la toucher et la goûter, avec attention et sans préjugés. Notre préoccupation doit être de tenter de traduire ce qu'elle nous dit. Bien sûr, il nous faut des données scientifiques, économiques ou politiques, mais il nous faut aussi – surtout ? – recueillir des caractères, comme ceux d'un grand jardin ou d'un palais, un discours sensoriel qui définit son identité et son style. Je souhaite partager cette expérience avec vous, mon expérience de peintre et celles d'écrivains, de compositeurs et de forestiers.

Le programme des animations (susceptible de modifications), ouverture du lundi au vendredi de 13h à 19h et les samedi et dimanche de 10h à 19h :

- Vendredi 7 février à 18h30 : vernissage
- Samedi 8 février : RV dans les Alpilles à 9h30 pour une randonnée-visit et recueil des caractères de la forêt des Alpilles suivi de leur reconnaissance dans l'exposition avec la Ligue de protection des Alpilles.
- Dimanche 9 février à partir de 11h : lectures et saveurs forestières par Sylvie Tresmontant et Jean-Pierre Petit, en partenariat avec la librairie « La mémoire du monde » d'Avignon. *Apportez vos créations culinaires en lien avec les forêts méditerranéennes !*
- Mardi 11 février à 18h : concert de musique baroque en partenariat avec le Conservatoire de musique à rayonnement régional d'Avignon, classe d'Elisa Barbessi.
- Jeudi 13 février à 19h : concert musique de chambre en partenariat avec le Conservatoire de musique, classe de Frédéric Put.
- Vendredi 14 février à 18h : conférence débat « Pour ou contre la forêt » par Charles Dereix, président de l'association Forêt Méditerranéenne, en partenariat avec les Cafés scientifiques d'Avignon. *Venez débattre !*
- Vendredi 14 février à 19h30 : remise des prix du concours de nouvelles organisé par l'association Forêt Méditerranéenne.
- Dimanche 16 février à partir de 11h : lectures et saveurs forestières par Sylvie Tresmontant et Jean-Pierre Petit.



Toutes les entrées sont libres - Renseignements complémentaires sur : www.davidtresmontant.com

Venez nombreux !

Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser toutes les informations concernant vos rencontres, vos stages, vos petites annonces, etc.

Et aussi, retrouvez toute l'actualité des espaces naturels et forestiers méditerranéens sur notre site, rubrique **"Agenda de la forêt"**.

Cette rubrique est mise à jour régulièrement
www.foret-mediterranee.org

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

